

# Commune de Vendlincourt

## Procès-verbal de l'Assemblée communale extraordinaire Lundi 9 décembre 2019, 20h00

Lieu : Halle polyvalente, salle du 1<sup>er</sup> étage

L'assemblée, convoquée par tout-ménage ainsi que par le Journal Officiel de la RCJU no 44 du mercredi 28 novembre 2019, est ouverte par le Président des assemblées, Marcel Challet, devant 15 personnes.

Stéphane Siess et Jean-Luc Rebetez sont nommés scrutateurs.

Suite à la lecture de l'ordre du jour, l'assemblée peut se dérouler comme prévue sur les convocations.

### 1. Procès-verbal de la dernière assemblée

- Aucune demande de modification du PV de l'AC du 18 juin 2019 n'est parvenue au bureau communal. Marcel Challet demande si quelqu'un dans la salle souhaite une modification du PV de la dernière assemblée. Aucun membre de l'assemblée ne se prononçant en ce sens, le Président passe au vote à main levée.

**Le Procès-verbal de l'Assemblée communale du 18 juin 2019 est accepté à l'unanimité.**

### 2. Discuter et approuver l'admission au droit de cité communal présenté par Madame Bénédicte Mboli domiciliée à Vendlincourt ;

*Rapporteur : Dominique Mocan, Conseillère communale*

*L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.*

Bénédicte Mboli est née au Congo en 1997. Elle est arrivée en Suisse en 1998 ; elle a habité Porrentruy jusqu'en 2012 où elle a fait toutes ses classes primaires, puis elle a déménagé à Vendlincourt où elle est toujours domiciliée avec sa famille. Avec un CFC et une maturité d'employée de commerce en poche, elle travaille chez Hasbro à Delémont. Elle aimerait cependant poursuivre ses études en vue d'obtenir un bachelor en management.

Sportive, elle a joué du football jusqu'à l'âge de 16 ans et maintenant elle fait du volleyball. Elle est membre du groupe des Jeunes de Vendlincourt. Bénédicte a grandi en Suisse et y est très bien intégrée. Elle a déjà reçu un préavis cantonal favorable à la poursuite de la procédure de naturalisation ordinaire.

La parole est donnée aux citoyens :

Aucune remarque

*La parole n'étant pas demandée, le Président demande à Bénédicte de sortir de la pièce et passe ensuite au vote à main levée :*

- Approuvez-vous l'admission au droit de cité communal de Mme Bénédicte Mboli domiciliée à Vendlincourt ?

L'admission au droit de cité communal de Mme Bénédicte Mboli domiciliée à Vendlincourt **est acceptée à l'unanimité.**

Bénédicte Mboli rentre dans la pièce sous les applaudissements de l'assemblée. Marcel Challet : voici une nouvelle citoyenne qui sera originaire de Vendlincourt ! Bénédicte Mboli remercie l'assemblée.

### **3. Discuter et voter une dépense de Fr. 55'000.- pour la réfection du chemin « Gros Verger », accès à la ferme Falbriard, par prélèvement sur le fonds d'entretien des chemins ruraux. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds ;**

*Rapporteur : Eric Gerber, Maire*

EG excuse Mme Aline Burkhalter, conseillère communale en charge des travaux publics, qui est en congé maternité.

Ce chemin se détériore à très grande vitesse ; il est enfoncé avec des trous partout.

*L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.*

Ce chemin a une longueur de 230 m et une largeur de 3 m. En fait, la commune est propriétaire sur une largeur de 3,5 m. Le Conseil communal souhaite donc élargir le chemin de 50 cm et prendre les banquettes de chaque côté sur les terrains qui appartiennent à Eric Gerber. Les travaux prévus consistent en l'élargissement et la réfection du coffre et la pose d'un enrobé bitumineux.

Un fonds d'entretien sur les chemins ruraux avait été créé lors de l'AFS (Amélioration foncière simplifiée). Sur proposition de la commission des chemins, nous préleverons Fr. 55'000.- sur ce fonds qui dispose d'env. Fr. 177'000.-.

Nous devons prioriser les chemins à réfectionner. Celui-ci dessert beaucoup de terres agricoles et aussi le cimetière.

*La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote à main levée :*

Acceptez-vous la dépense de Fr. 55'000.- pour la réfection du chemin « Gros Verger », accès à la ferme Falbriard, par prélèvement sur le fonds d'entretien des chemins ruraux ? Donnez-vous compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds ?

**L'objet susmentionné est accepté à l'unanimité.**

#### **4. Discuter et voter une dépense de Fr. 18'500.- pour la réfection de la rue « Simon Vatré ». Donner compétence au Conseil communal pour la réalisation de ces travaux ;**

*Rapporteur : Eric Gerber, Maire*

La ruelle se dégrade très vite et on ne peut presque plus déneiger. Les grilles sont surélevées et il y a plein de nids de poules.

*L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.*

La rue en question va du local du SEV, vers la fontaine, jusque chez Jean-Luc Rebetez. La réfection de cette rue en enrobé bitumineux porte sur une surface de 371 m<sup>2</sup>.

Cette année, nous avons vendu le bâtiment de l'ancienne école enfantine et un terrain dans le lotissement *En Chaussin*. Nous avons ouvert un compte épargne-investissement auprès de la Banque Raiffeisen sur lequel nous avons versé le produit de ces ventes. Il y a donc Fr. 290'700.- sur ce compte. Le financement de la réfection de la rue Simon Vatré se fera par le biais de ce compte.

*La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote à main levée :*

Acceptez-vous la dépense de Fr. 18'500.- pour la réfection de la rue « Simon Vatré » ? Donnez-vous compétence au Conseil communal pour la réalisation de ces travaux ?

**L'objet susmentionné est accepté à l'unanimité.**

## **5. Discuter et voter une dépense de Fr. 16'000.- pour la réfection du chemin « Le Breuille ». Donner compétence au Conseil communal pour la réalisation de ces travaux ;**

*Rapporteur : Eric Gerber, Maire*

Dans notre tour d'horizon des chemins à réfectionner, il y a deux chemins qui n'ont jamais été terminés. Il s'agit du chemin *Le Breuille* et celui *En Chaussin*.

*Le Breuille* est celui qui nous occupe aujourd'hui ; c'est le petit chemin avec un mini rond-point devant chez Mario Filipetto.

*L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.*

Sur ce chemin d'une surface de 220 m<sup>2</sup>, la couche supérieure n'a jamais été posée. Il faudra refaire un peu le béton, remettre les pavés avant de poser l'enrobé bitumineux. Le financement de ces travaux se fera par prélèvement sur le compte d'épargne-investissement.

*La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote à main levée :*

Acceptez-vous la dépense de Fr. 16'000.- pour la réfection du chemin « Le Breuille » ? Donnez-vous compétence au Conseil communal pour la réalisation de ces travaux ?

**L'objet susmentionné est accepté à l'unanimité.**

## **6. Divers et imprévus**

L'Aimant Rose (présentation :Dominique Mocan)

Vous l'aurez peut-être remarqué, nous avons installé, à côté de l'Ecopoint, un panneau avec l'inscription : *une tulipe pour la vie*. Il s'agit d'une action inédite orchestrée par l'association l'Aimant Rose dans le but de sensibiliser la population à la problématique du cancer du sein chez les femmes. En Suisse, une femme sur 8 entre 40 et 50 ans est atteinte par cette maladie. Est-ce que les femmes iront plus chez le médecin grâce à démarche ? nous l'espérons ! Concrètement, le Conseil communal a accepté de participer à cette action de sensibilisation – comme de nombreuses autres communes suisses - en plantant, dans le bac près de l'Ecopoint, des bulbes de tulipes à raison d'une rose pour 7 blanches. Les tulipes devraient fleurir au printemps ; nous prendrons des photos.

Cambriolages (Eric Gerber)

En début de soirée, le samedi de St-Martin, notre village a été la cible de plusieurs cambriolages notamment dans le quartier du Chaussin. D'autres villages ont aussi été visés. Nous appelons à la vigilance.

### Travaux étang

XXX : je souhaiterais quelques petits renseignements concernant les travaux en cours autour de l'étang. EG : le Canton nous a informés, à la mi-novembre, qu'il entreprendrait des travaux autour des mares à batraciens.

Marcel Challet : les petits bassins dessous l'étang sont propriété de la commune. Ils figurent comme site d'importance nationale pour la conservation des batraciens. Cette revitalisation a eu lieu il y a 8 ou 9 ans mais certaines gouilles ne remplissaient plus leurs fonctions. Le Canton a alors décidé de supprimer les tuyaux de vidange vieillots qui dataient des années 60. La marne a été retassée et les secteurs délicats ont été colmatés avec la marne de St-Ursanne. La pose d'un treillis a été effectuée pour éviter les trous des rats musqués dans les digues.

Le cheminement de l'eau se fera via ces 3 bassins. Un fossé à ciel ouvert sera construit en bordure de forêt pour évacuer le surplus d'eau en cas d'orage ou de vidange de l'étang. Le Canton chapeaute le chantier, ces travaux ne coûteront rien à la commune.

### Conteneurs semi-enterrés (moloks)

XXX : est-ce que la circulation a été réfléchi par rapport aux moloks qui seront situés près de chez moi (Rue de l'Eglise) ? Oui, il est prévu que Le camion vienne depuis le Chaussin.

XXX : on n'aurait pas pu les mettre un peu plus bas dans le talus ? Valentin Schnyder : la proximité de la route, c'était justement pour faciliter le chargement/déchargement des gros sacs. Mais à voir, on peut éventuellement les décaler un peu.

Eric Gerber : nous avons finalement opté pour cet emplacement car le secteur idéal – Milieu du Village – n'était pas judicieux. Impossible d'installer des moloks aux alentours de l'Ecopoint car il s'agit d'une zone S1 de protection des eaux. Derrière le bâtiment du Collège, le sol est déjà truffé de tuyaux de tout genre et c'est à cet endroit que le mini-bus scolaire prend en charge les élèves, donc endroit jugé trop dangereux.

### Place de stockage des déchets verts

Marcel Challet : à plusieurs reprises en assemblée communale, il a été demandé de remettre un peu de groise pour pouvoir grimper plus facilement sur le bloc en béton de la place de stockage de la Finatte. Cela n'a pas encore été fait. Eric Gerber : effectivement, il s'agit d'un oubli. Nous demanderons à notre employé à la voirie de faire le nécessaire.

La parole n'étant plus demandée, le Président des assemblées lève la séance à 20h45.

Le Président  
Marcel Challet

La Secrétaire  
Valérie Tantardini